



## ADVOCACY-FRANCE

5, Place des Fêtes

75019 PARIS

Tél. 06 33 13 73 38/01 45 32 22 35

[siege@advocacy.fr](mailto:siege@advocacy.fr)

[www.advocacy.fr](http://www.advocacy.fr)

### RAPPORT D'ACTIVITES 2015

***Avertissement:** Ce rapport d'activité, qui est celui de l'association Advocacy-France, c'est à dire de notre Association nationale ne rend pas compte des activités de nos délégation régionales de [Basse-Normandie 2015](#) et de [Paris IDF 2015](#), [d'Oxygem](#), de [Nord Mentalités 2015](#) et [Arc en Ciel](#)) qui sont des associations juridiquement distinctes et, à ce titre ont bénéficié de leur propre rapport moral qui figurent ici (Nord Mentalités nous ayant rejoints en 2015 et Arc en Ciel en 2016).*

Introduction: Qu'il nous soit permis, en introduction de ce rapport moral, de reproduire ces quelques lignes extraites de La Lettre du Mégaphone n°19, qui reflètent la ligne suivie par notre association.:

*"Le fait de "se sentir en droit de", c'est très important, c'est ça l'empowerment, la véritable "appropriation du pouvoir". Que l'on ne s'y trompe pas, que l'on ne nous prête des intentions qui ne sont pas les nôtres. Quand nous disons que nous regrettons que l'Etat français ne sache pas, à la manière des Québécois, reconnaître l'intérêt du contre-pouvoir des usagers, ce n'est pas dans un esprit de conflit et de compétition, mais dans une logique de participation active que nous nous inscrivons. Les choses, d'ailleurs, ne sont pas, là non plus, en noir et blanc. Si nous regrettons que l'on ne donne pas aux associations les moyens d'exercer leur mandat de représentation, notamment par l'absence d'accessibilité aux instances où on les sollicite, c'est avec enthousiasme et avec le sentiment d'être reconnus que nous avons participé aux travaux de la Commission Nationale d'Agrément des Associations des Usagers de la Santé et au Comité d'Evaluation des Groupes d'Entraide Mutuelle à la CNSA. Nous sommes fiers de la nomination de notre Président à la Conférence Nationale de Santé.*

*Il n'y a pas pour nous d'hésitation à participer à des collectifs, que ce soit la FNARS, l'UNIOPSS, la Nuit de la Solidarité, le Groupement Français des Personnes Handicapées, le Réseau Européen des Usagers et Survivants de la Psychiatrie (qui a tenu son AG au Danemark), le CFHE (où nous luttons pour l'application de la Convention de l'ONU) et, en même temps, de défendre notre cause et nos valeurs spécifiques.*

*Et nous les porterons, une fois encore, dans la rue. Revendiquons le mot d'ordre de la MAD-PRIDE: "Fous, et alors?". Bien sûr, on n'a pas à être fier d'être fou, mais on n'a pas, non plus, à avoir honte de ce qu'on est, pire: de qui on est, quand déjà on a déjà à lutter contre cette angoisse qui nous envahit.*

*On peut craindre, après le crash suicidaire de l'A320, une nouvelle vague de mesures sécuritaires et discriminantes. Est-ce comme cela, si l'on redoute l'exclusion et la rétorsion, que l'on vaincra la peur de faire connaître sa souffrance psychique à d'autres. N'est-ce pas, au contraire, confirmer dans leur démarche ceux qui plaident la grippe quand leur déprime les oblige à s'arrêter de travailler? Quand on a la grippe, on n'est pas mal vu, quand on a une déprime, on devient suspect. Ne peut-on vivre avec le risque? La décompensation soudaine est imprévisible et peut arriver chez n'importe qui.*

*OUI, nous descendrons dans la rue, le 13 juin, mais pour faire la fête.*

*Mais revendiquer ne suffit pas. La recherche sociale peut montrer les dysfonctionnements et chercher les moyens de les dépasser. C'est parce que nous en sommes convaincus, c'est parce que nous ne contentons pas de crier, c'est parce que nous voulons améliorer le monde où nous nous vivons que nous avons initié le projet de recherche "De la disqualification à la prise de parole, **recherche sur les conditions d'émergence, de reconnaissance et de prise en compte de la parole des personnes handicapées psychiques par les décideurs publics**" Nous la présenterons sur Vivre FM le 18 Avril."*

*A bientôt*

**1. Les deux actions phares de l'année 2015** furent incontestablement la Mad-Pride et le projet de recherche.

**1.1. La Mad-Pride.** Faut-il rappeler ce qu'est une Mad-Pride? C'est un défilé festif dans les rues de Paris, certes, mais pour quoi faire?

C'est pour lutter, sans relâche, pour la dignité des personnes en souffrance psychique. Nous revendiquons qu'on nous respecte, nous revendiquons la fierté, non pas bien sûr la fierté d'être fous, ce qui ne voudrait rien dire, mais la fierté d'être nous-mêmes. Nous revendiquons qu'on nous respecte comme êtres humains à part entière avec nos différences et nos spécificités, que l'on nous traite comme tels et que l'on considère que nos droits sont ceux de tous. Nous dénonçons la stigmatisation qui fait que chaque fois que quelqu'un commet un acte incompréhensible au premier regard, on dise : "C'est l'œuvre d'un fou". Nous dénonçons l'amalgame et la discrimination de ceux qui disent : "Il faut tous les enfermer", alors que nous

avons droit à une vie ordinaire, comme tout le monde. Nous revendiquons d'être entendus et que l'on cesse de nous considérer comme des personnes incapables et incontrôlables, alors que nous demandons à être écoutés, notamment pour les soins et les services auxquels nous avons droit. Comme l'a dit récemment le secrétaire général d'Humapsy "Les portes se ferment, les sangles se bouclent, le silence doit cesser ». Le 13 juin 2015, la Mad-Pride a défilé de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul à la place de la Bastille où s'est tenu un village associatif avec un concert. Mais ce fut le fruit d'un travail intensif dont nous avons été leaders et que reflète le rapport remis à la Fondation de France et qui figure en annexe.

Dès le débriefing de cette première édition, le 24 juin, les associations décidaient de se constituer en association d'associations. Elles demandaient à notre Président d'en assurer la présidence. De nouvelles associations nous ont rejoints : Argos 2001, Aurore, la Vague à l'Âme, Santé Mentale France ainsi que des adhérents individuels. Nous nous sommes investis dans la constitution de cette association et dans la fête de lancement de la Mad-Pride le 11 Avril 2015. Nous avons déposé une demande de subvention à la Fondation de France qui nous accordait une subvention de 20 000 €. Nous la remercions chaleureusement. La Mairie de Paris nous accordait une subvention de 6 000 €. Ces sommes ont été intégralement versées à l'Association La Mad-Pride qui les a gérées. Puis ce fut la construction du char de Don Quichotte, la mobilisation des Délégations Régionales d'Advocacy et de nombreuses tâches de coordination (auprès des artistes, de fournisseurs, de la Mairie de Paris et celle du 12<sup>e</sup> Arrondissement, de la Préfecture de Paris, de la protection civile, des fanfares, etc.). Le succès médiatique de cette opération n'est plus à démontrer. Notre Président a été interviewé de nombreuses fois et notre Secrétaire générale, Florence Leroy, est passée en direct sur le plateau de BFM TV interviewée par Hondelate.

## **1.2 Projet de recherche « De la disqualification à la prise de parole en santé mentale » :**

Advocacy-France a pris l'initiative, en 2014, d'initier un projet de recherche mettant les usagers en position de chercheurs. Cette recherche vise à favoriser une mise en œuvre effective des principes de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'Organisation des Nations unies (CDPH-ONU) relatifs à l'inclusion et la participation des personnes handicapées car :

A. La recherche tendra à repérer les difficultés de communication entre les personnes handicapées psychiques et les institutions qui ont pour mission de veiller à l'accompagnement des personnes handicapées. Elle vise à **l'amélioration de cette communication**. Cette

recherche permettra aussi de valoriser les pratiques que des acteurs ont d'ores et déjà "inventées" pour dépasser, ces difficultés (plus ou moins consciemment).

B. En demandant aux usagers de se situer comme experts en suivant une méthode scientifique et rigoureuse, la recherche contribuera à mettre en avant et à faire reconnaître la capacité des personnes handicapées **à exprimer elles-mêmes leurs besoins en aménagements raisonnables pour pouvoir vivre une pleine inclusion** - au lieu que ceux-ci soient imaginés par d'autres (équipes soignantes, travailleurs sociaux, parents). **La construction d'une compétence collective d'analyse des besoins et des moyens de les satisfaire par les personnes concernées et la reconnaissance de cette capacité** par les différents acteurs dans un champ de pratique est un facteur favorisant le renforcement des capacités, l'inclusion et la participation active.

Co-financée par la FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap) pour 40 000 euro, la recherche sera financée par la CNSA la Fondation de France et deux Caisses de Prévoyance adhérentes du CCAH : Humanis et AG2R. La CNSA nous a demandé de commencer par une étude de faisabilité la première année, qu'elle finance à hauteur de 80 000 (et dont 20 000 pour la FIRAH). Cette phase a donc commencé le 1<sup>er</sup> Octobre 2015 avec une équipe de chercheurs composée d'Isabelle Maillard et Alexandre Farcy, évalués par un Comité de Suivi composé de Catherine Barral, Michel Joubert, Dominique Velche et Claude Deutsch et par le Comité Scientifique mis en place dans le cadre de ce projet de recherche. La recherche à proprement parler devant suivre dès la fin de l'étude pilote, au vu des résultats de la présente étude, cofinancée par la FIRAH, la CNSA, et les autres caisses. L'enjeu était d'abord de constituer des focus-groups d'usagers investis. Si leur implication, en Basse-Normandie, a dépassé toutes les espérances, le projet a dû être différé à Villefontaine. "C'est trop de vécu, Ca va être trop violent pour moi, je vais éclater, je vais me retirer", dira Marie. Le groupe de Tourcoing reprend le flambeau pour participer à ce stade pilote, avec l'espoir d'impliquer de nouveau Villefontaine pour la suite.

**2. L'Association est auditionnée par les politiques :** Porteuse du mot d'ordre: « Rien à notre sujet sans nous », l'Association Nationale a, cette année encore, défendu ses valeurs et ses prises de positions dans le cadre des instances politiques où et quand elle a été sollicitée. C'est, bien sûr, la Loi de Modernisation de notre Système de Santé qui a demandé une grande vigilance. Nous avons, modestement, participé à la Commission ad-hoc de l'UNIOPSS, mais surtout, nous avons été auditionnés, avec d'autres associations d'usagers, par la Commission des Affaires Sociales au Sénat (présidée par Mr Alain Milon) sur le volet Santé Mentale, en

Avril, puis notre Président, Philippe Guérard, est nommé membre du Collège des représentant(e)s des usagers du système de santé de la Conférence Nationale de Santé, et c'est alors, à ce titre que, dès le début 2016, nous avons pu faire connaître notre sentiment sur différents projets de décrets d'application. Enfin, nos représentants (Ph Guérard, C. Ethuin, B. Meile) ont été auditionnés par la "Commission Couty" chargée de la rédaction des décrets d'application de l'article 1 portant sur les conditions de l'union des associations agréées. Toutes nos propositions peuvent être consultées en ligne sur notre site. Participer n'est pas souscrire et nous avons exprimé notre réticence par rapport à une Loi qui survalorise l'appareillage administratif par rapport aux pratiques de terrain et à la prise en compte effective de l'action des usagers. Ce n'est pas en faisant des opérations de prestance que l'on fera des économies. Le renforcement du pouvoir d'"en-haut" par des montages et des machineries ne facilite pas, nous semble-t-il la prise en compte de la parole de ceux d'"en-bas". En même temps, nous avons conscience de vivre dans un monde et une société donnés. En participant, en donnant notre avis, même si c'est souvent avec le sentiment qu'il n'est pas pleinement pris en compte, nous marquons notre volonté d'être positifs et constructifs. C'est dans le même esprit que nous avons participé aux travaux du Comité d'Evaluation des GEM, travaux aboutissant à l'élaboration du nouveau Cahier des Charges des GEM. Nous souhaitons que ce nouveau Cahier des Charges puisse être, comme il dit le souhaiter, un outil opposable aux ARS, non que les fonctionnaires de cette administration ne soient compétents pour le respecter, mais parce que cette institution, sanitaire dans son essence, ne correspond pas à la fonction sociale des GEM et que cela crée un hiatus. Cette fonction de représentation et de porte parole va aller croissant en 2015. Advocacy-France a de nouveau été sollicitée en juin, par l'Agence Nationale d'Evaluation des Etablissements Sociaux et Médicaux Sociaux (ANESM) pour donner une expertise sur le Guide de Bonnes Pratiques à l'égard des personnes handicapées psychiques, reçus par la secrétaire du Comité Interministériel des Personnes Handicapées. Ceci a permis notre arrivée au Comité National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPPH) longtemps attendue. Il est toutefois étonnant de voir que, si notre fonction sociale d'acteurs politiques est reconnue comme nécessaire, aucun moyen ne nous soit donné pour exercer cette mission. Notre demande de subvention auprès de la DGS n'a pas reçu de réponse favorable, ni notre réponse à l'appel d'offre adressé aux associations d'usagers agréées. Comment faire sans moyens ? Telle est la question.

**3. Des interventions en plénière dans des conférences :** Comme tous les ans, nous sommes intervenu dans de nombreuses conférences : Bernard Meile prenait la parole lors de la Nuit Solidaire le 12 février ; Philippe Guérard est intervenu dans le cadre de l'OMS à Genève et à

la journée d'étude de l'APAHF le 11 juin, ainsi qu'au séminaire du Centre d'Ethique Clinique "Soins sans consentement en psychiatrie-principe de justice" le 29 mai (auquel ont aussi participé C. Deutsch et Martine Dutoit). Martine et Claude Ethuin sont intervenus dans le cadre du DESIU "Rétablissement" à Lille.

En juin 2015, le **Collectif Contrast**, un groupe de recherche interdisciplinaire en sociologie, droit et philosophie formé dans le but d'étudier les recompositions des régulations des pratiques contraignantes dans le soin, tout particulièrement dans le domaine de la santé mentale et les formes prises par le recueil du consentement, a contacté Advocacy-France pour participer au Comité de pilotage d'une conférence internationale prévue du 28 au 30 octobre 2015 intitulée « Garantir les capacités civile et politique des personnes en situation de vulnérabilité - La convention relative aux droits des personnes handicapées et son article 12 : un tournant juridique et social dans les relations de soin et d'accompagnement ? ». L'association est bien représentée avec Philippe Guérard, Claude Deutsch, Claude Ethuin et Stéphanie Wooley qui participent au Comité de pilotage. Deux réunions les 30 juin et 8 septembre à Paris ont permis d'avancer sur les objectifs et le programme. Lors de la conférence, Philippe Guérard est intervenu en plénière et Claude Ethuin, Bernard Meile et Claude Deutsch dans les ateliers prévus. Plusieurs membres de l'ENUSP figureront sur le programme également à cette occasion, grâce à l'intervention d'Advocacy-France. Il est prévu que le Comité de pilotage formé pour la conférence poursuive son travail sur ces thèmes en 2016 afin de tenir une deuxième conférence en 2017.

**4. Conférences comme participants actifs intervenants de la salle :** Citons notamment : la participation au Colloque de l'IRTS de Montpellier sur l'empowerment des usagers et le Colloque de la Fnapsy au Ministère de la Santé le 1er décembre.

**5. Réunions du Conseil d'administration :** Outre les nombreuses occasions pour les membres du CA de se retrouver lors des activités décrites dans ce Rapport, trois réunions du Conseil d'administration ont eu lieu à PARIS en 2015 (les 7 mars, 16 mai et 3 octobre).

**6. La Participation aux Fédérations et Collectifs** et nos prises de position à l'intérieur de celles-ci : Elles furent toujours aussi fidèles et assidues. Citons principalement : le GFPH (Groupement Français des Personnes Handicapées) où notre Président est au Bureau en tant que Trésorier car ses valeurs sont profondément aussi les nôtres, le CFHE (Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes), où notre Président a été élu au CA en début 2016, la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de

réinsertion sociale) où notre Président est administrateur et cela est d'autant plus important que nous sommes membres du Collectif des Associations Unies pour une nouvelle politique du logement, l'UNIOPSS (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) où notre participation modeste à la « Task Force » nous a permis de participer au débat sur la Loi Touraine avant que le Sénat ne nous auditionne, et bien sûr Santé Mentale Europe (MHE/SME) et le Réseau Européen des (Ex)Usagers et Survivants de la Psychiatrie (ENUSP/REUSP) où nous sommes représentés par Stéphanie Wooley. Enfin, citons notre présence au Centre Ressources de la FIRA et la participation d'Anne-Marie Lavarde à la deuxième Rencontre de la FIRA « Handicap, Recherche et Citoyenneté » à l'invitation d'Axel Kahn (Président de la FIRA) le 28 février 2015 et aux réunions du groupe de réflexion "Empowerment des usagers et aidants en santé mentale" du CCOMS à Lille, auxquelles Claude Ethuin et Stéphanie Wooley ont également participées, consacrées à un programme de recherche pour recenser des indicateurs visant à évaluer l'empowerment des personnes usagères des services de santé mentale et des aidants avec la création d'un Observatoire de l'Empowerment mondial.

**7. Notre activité européenne** reste l'une des orientations fondamentale de notre association, notamment avec notre implication non seulement en France au sein du CFHE (Conseil Français des Personnes Handicapées pour les Questions Européennes), mais aussi grâce à nos mandats au Conseil d'administration de plusieurs ONG européennes.

### **Santé Mentale Europe / Mental Health Europe (MHE/SME)**

Stéphanie Wooley a assisté aux réunions du Conseil d'administration de MHE/SME les 25-26 janvier 2015 et les 15 et 16 juin à Bruxelles, et de nouveau aux côtés de Claude Deutsch lors de l'Assemblée Générale les 26 et 27 juin 2015 à Bruxelles. A cette occasion, différents ateliers de formation pour les membres étaient organisés. Claude Deutsch a animé une session sur les campagnes de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation avec l'exemple de la Mad-Pride en France et Stéphanie Wooley une session sur la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU. A l'occasion de cette Assemblée Générale, Stéphanie Wooley était réélue en tant qu'administrateur pour une deuxième et dernier mandat. Deux nouveaux salariés ont rejoint MHE/SME depuis septembre 2015 - un responsable de communication/financement et un responsable des affaires des droits de l'homme. Le 16 octobre, Stéphanie a eu le plaisir d'accueillir Mme Josée Van Remoortel, Conseillère politique en chef de MHE/SME à Paris pour qu'elles assistent ensemble à la réunion organisée par le CCOMS de Lille concernant le projet de recherche de l'OMS pour

impliquer les usagers et les aidants de tous les continents et pour la première fois dans la révision de la Classification Internationale des Maladies (CIM 10). Depuis lors, Stéphanie représente MHE/SME au sein du Comité de pilotage de la recherche internationale mis en place à cette occasion par le CCOMS.

**L'ENUSP (le Réseau européen des (ex-)usagers et survivants de la psychiatrie)** était aussi dans une année de transition en 2014. Lors du 7<sup>ème</sup> Congrès et Assemblée Générale du 11 au 14 décembre 2014 à Hillerod au Danemark, un nouveau Conseil d'administration et Bureau étaient élus. Stéphanie Wooley, cooptée en tant qu'administrateur adjoint lors de la démission de l'administrateur pour la région sud-ouest en octobre 2013 a été élue définitivement administrateur-adjoint pour la région pour un mandat de 3 ans. Depuis, elle continue à participer activement aux activités de l'ENUSP avec notamment des réunions mensuelles du Conseil d'administration par Skype, la rédaction d'un Rapport parallèle sur la mise en oeuvre de la Convention de l'ONU par l'Union européenne mise en revu par le Comité CDPH en 2015, la rédaction de prises de position concernant notamment l'empowerment, "l'adhésion" ou la "concordance" au traitement, la soumission de demandes de subvention, et la production d'un Bulletin. Elle a aussi représenté l'ENUSP et est intervenue de la salle lors de la réunion finale les 11 et 12 mai à Helsinki pour WP 8 « La Santé Mentale - partie intégrante de toutes les politiques » de l'Action conjointe de l'Union européenne pour la Santé Mentale et le Bien-être. Enfin, elle a activement participé à l'organisation d'un séminaire d'empowerment qui a eu lieu du 13 au 15 décembre 2015 à Bruxelles intitulé "Comment renforcer la voix des (ex)usagers et survivants de la psychiatrie en Europe ?".

**8. Nouvelles adhésions :** Notre association s'est trouvée renforcée, début 2015 par l'adhésion de l'association « **Nord-Mentalités** » de Tourcoing et de l'association « **J'aime la Vie** » de Ploermel (Morbihan) qui a déposé un dossier de demande d'agrément comme GEM auprès de l'ARS avec des soutiens forts et un projet de parrainage de la part d'Advocacy-France. Des militants de **Saint-Flour (Cantal)** travaillent à créer une Délégation locale. Le GEM de Saint-Quentin " L'Arc en Ciel", nous rejoignait en septembre 2015.

**9. Publications :** Philippe Guérard a publié un article « L'utilisateur est un expert » dans l'ouvrage collectif « La protection juridique des majeurs depuis la loi du 5 Mars 2007 » sous la direction scientifique de Sandra Moulay Leroux, éditions PULIM et Claude Deutsch l'article « Je suis fou, et vous ? » dans le livre « Profanes, soignants et santé mentale : quelle ingérence ? » sous la direction de Cyril Hazif-Thomas et Cécile Hannon, éditions DOIN,



« Cahier des doléances d'Advocacy-France concernant les GEM » dans l'ouvrage « Les GEM, un modèle exemplaire » sous la direction de Guy Boucher, éditions Champ Social et l'article « L'Empowerment en Santé mentale » dans la revue en ligne Sciences & Actions Sociales, « Je suis fou, et vous ? De la disqualification à la prise de parole en santé mentale » dans la revue Influxus, et avec Marine Dutoit, « Prendre la parole » dans la revue Rhizome n°58 de novembre 2015. Martine Dutoit a publié une chapitre intitulée « Agir sur la délibération d'autrui : un enjeu de la figure de l'accompagnement dans une situation d'entraide en santé mentale » dans l'ouvrage Travail, Expérience et Formation en milieu de soin, coordonné par Joris Thievenaz et Catherine Tourette-Turgis et publié en 2015 par les Editions De Boeck, Bruxelles, ainsi qu'un article intitulé « Empowerment et santé mentale » dans la Revue Forum, L'empowerment à la Française n° 144/145, avril 2015 (pp 35-42).

## Annexe au Point 1.1. : Rapport remis à la Fondation de France

### La Mad-Pride : MAD-PRIDE : RAPPORT D'EXECUTION



#### Rappel des objectifs poursuivis :

**1. Le Projet Mad-Pride :** Il est de susciter et soutenir un mouvement d'opinion pour lutter contre la discrimination dont sont l'objet les personnes en souffrance psychique en raison de leur handicap et/ou de leur état de santé. Il vise à changer les mentalités du grand public à l'égard des personnes handicapées psychiques sont encore, toujours, objets de la stigmatisation et de la discrimination du fait de leur état. En faisant des actions spectaculaires, elles veulent mobiliser les médias et par ce moyen mobiliser l'opinion publique, changer les mentalités, afin d'être considérés comme des personnes à part entière et non des personnes à part.

#### 2. Les Objectifs :

Objectif principal : Sensibiliser le grand public et lutter contre la discrimination des personnes en souffrance psychique

Objectifs secondaires : Modifier les mentalités. Permettre l'expression publique de personnes discriminées et disqualifiées en raison de leur handicap et de leur état de santé. Permettre que Paris, capitale de la France participe au mouvement international.

*Objectifs opérationnels* : Mobiliser les personnes concernées et les aider à réagir sur un problème social dont ils sont victimes. Mobiliser les médias et entreprendre un travail au long cours sur la thématique. Donner à des personnes peu habituées à s'exprimer des moyens d'expression artistiques.

### Résultats obtenus:

Ils apparaissent clairement au vu de la revue de presse établie à chaud par le PSYCOM et qui peut être consultée sur le site de la MAD-PRIDE:

<http://lamadpride.fr/doc/Revue%20Presse%20MAD%20PRIDE%202015%20au%208%20juillet.pdf> ou sur le site du PSYCOM :

<http://www.psycom.org/Actualites/Comment-agir/Mad-Pride-2015-Les-medias-en-parlent>

accessible directement en cliquant ci-dessous:



Mad-Pride-2015-Les-medias-en-parlent.htm

Il faut noter particulièrement le film de Norbert Cohen consacré à l'évènement aux **actualités de FR3 IDF** (cité), le reportage à la **matinale de France Inter** et l'interview en **plateau de BFM TV** par Patrice Hondelate de Florence Leroy (Advocacy-France) et Amélie Clermont (Bicycle).

## D'autres articles de presse nationale ou internationale peuvent être cités :

AGENCE FRANCE PRESSE MONDIALES  
Pays : France  
Périodicité : Quotidien Paris

Date : 11 JUIN 15  
Journaliste : ez/na/bir



Page 1/1

11/06/2015 17:40:00

### Nouvelle "Mad Pride" samedi pour combattre les a priori sur les malades mentaux

PARIS, 11 juin 2015 (AFP) - Plusieurs associations organisent samedi à Paris la deuxième "Mad Pride", une "marche des fiertés" pour les malades mentaux destinée à combattre les a priori du grand public à leur égard.

"La Mad Pride, c'est le regret de la non prise de parole pendant des décennies en France", souligne Philippe Guéard, président de la Mad Pride 2015 et d'Advocacy France, association de patients qui coorganise la marche.

Organisée en juin dernier, la première "Mad Pride" avait rassemblé environ 500 personnes qui avaient défilé dans les rues de la capitale, vêtues de déguisements divers, pour dénoncer la stigmatisation et les préjugés face aux maladies mentales.

Les organisateurs de la manifestation de samedi (Advocacy France, Bicycle, Vie Libre, France Dépression, Schizo ?...oui, AFTOC, Humapsy, Argos2001, Aurore ...) précisent qu'elle a pour objectif de sensibiliser le grand public.

"Nous voulons changer les mentalités à l'égard des personnes qui sont toujours objets de stigmatisations et de discriminations du fait de leur état", ajoutent-ils.

La manifestation se déroulera entre l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et la Bastille, chaque association étant invitée à construire un char et à confectionner des costumes pour "porter des messages de destigmatisation et revendication de la citoyenneté, de manière créative et festive".

Le défilé sera accueilli à l'arrivée au village associatif "Mad Pride Village" sur l'esplanade du Port de L'Arsenal où de nombreux stands proposeront des activités ludiques et créatives.

Mais comme l'an dernier, plusieurs associations, dont les deux plus grosses du secteur, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers en Psychiatrie (Fnapsy) et l'Unafam (qui regroupe les familles et les proches des malades), ne font pas partie des organisateurs.

"La situation faite aux malades (mentaux) en France est indigne et ne mérite pas un défilé festif, mais plutôt des défilés revendicatifs en bonne et due forme", a commenté André Bitzon, le président du Cercle de réflexion et de proposition d'actions sur la psychiatrie (CRPA), une association qui se bat notamment contre les internements abusifs et les mesures de contraintes aux soins.

ez/na/bir



Tous droits réservés à l'éditeur

© MADPRIDE 1542534400509

- Par ailleurs le film de Guillaume Dreyfus, prévu dans le projet est en cours de montage et pourra être fourni aux financeurs.

- De nombreux élus nous ont apporté leur soutien : Laure Lechatellier et Pierre Serne (Vice-présidents CRIDF), Bernard Jomier et Pénélope Komitès (Adjointes au Maire de Paris), Mariane Auffret (Adjointe au Maire 14<sup>e</sup> Art).

## **Rappel des objectifs poursuivis :**

**3. Les Phases de l'action :** Le défilé festif s'inscrit dans une action d'ensemble sur 15 mois (du 1.1.2015 au 31.03.2016) sans laquelle il ne pourrait ni avoir lieu, ni avoir les retombées médiatiques et l'effet sur l'opinion auxquels elle aspire et prétend. Le projet se déroulera en 3 temps : la préparation (1.01.2015-13.06.2015), le défilé (13.06.2015), la médiatisation (14.06.2015-31.03.2016). L'action sera évaluée et l'évaluation fournie aux financeurs.

## **Résultats obtenus :**

### **1. Structuration du collectif d'organisation**

- Création d'une Association « La Mad-Pride » en novembre 2014.
- Appel aux associations et organismes œuvrant en santé mentale à venir nous rejoindre : **Aux 7 associations fondatrices : Advocacy-France, AFTOC, BICYCLE, France-Dépression, Humapsy, Schizo ? ...Oui ! , Vie Libre - se sont jointes : [Santé Mentale France](#), [AURORE](#) , [Argos 2001](#), [GEM La vague à l'âme](#), [GEM Passerelle](#).**
- Location d'un local à l'Hôpital saint-Vincent de Paul sis 82 Avenue Denfert Rochereau 75014 Paris.

### **2. Recherche de crédits**

En 2015, le budget s'élève à 49 857,15 €. Il est réparti de manière équilibré selon la nature des partenaires. Un des axes à renforcer pour les éditions futures est la participation des acteurs privés.

### 3. Mobilisation des acteurs

Le Conseil Régional Ile de France a été un grand soutien tant financièrement, qu'en aide de mise en relation et en communication, que la participation au défilé des élus. *(Photo : Pierre Serne – Vice-président du Conseil Régional d'Ile de France)*



**Organisation d'une journée de lancement le 11 Avril 2015 dans les locaux de St Vincent de Paul : 60 participants**



**4. Donner à des personnes peu habituées à s'exprimer des moyens d'expression artistiques**

**Le local "Jalaguier", loué dans l'enceinte de l'Hôpital Saint-Vincent de Paul à l'Association Aurore qui en est gestionnaire a permis la mise en place d'ateliers de confection de chars et de costumes dont voici quelques exemples.**







**Dont voici le résultat dans le défilé :**



**(L'éclat du défilé a été soutenu avec bravo par les fanfares et les échassiers)**



**Les ateliers ont été rendus possibles grâce à l'emploi d'animateurs plasticiens professionnels : Francesc Bordas, Gaspar Resve, Mirella Rosner.**

### **5. Le Village associatif**

Il a été à la fois un espace d'accueil du public (à noter la présence effective de B. Jomier et Pénélope Komitès), de prise de parole (intervention de Pierre Serne et du Président de la Mad-Pride, Philippe Guérard), pour les associations un moyen de faire connaître leurs actions et de continuer à faire la fête avec un concert animé par des artistes : Débat Duo, Nathalie Solence, AWA, Billy Obam.

Participation d'Artistes-Usagers : Notons que cette année les artistes directement concernés par la souffrance psychique grave ont été plus nombreux, dont notamment Anne Betton, Awa, Jorge, Miron, Vania...

**6. La communication externe** a été, comme en 2014, confiée à l'agence de communication "Com' par enchantement" avec le succès dont nous avons fait part au début du rapport. Notons l'organisation et la tenue d'une conférence de presse le 4 juin. Le film de Guillaume Dreyfus permettra aux associations membres de continuer le travail de promotion de la Mad-Pride dans le cadre des Semaines d'Information de la Santé Mentale. Notons aussi l'enthousiasme que la manifestation francilienne provoque. Déjà, cette année, le modèle a été repris à Marseille où s'est déroulée, le même jour une Fada Pride. D'autres suivront.